



# Comité paritaire au niveau de la commission pour les élèves à risque et les EHDAA (CPCEREHDAA)

---

## SOUS-COMITÉ « PLAN D'INTERVENTION »

### Recommandations

- Les écoles conservent leur autonomie locale quant au moment dans l'année où la rédaction et la révision des PI doivent se faire selon le besoin des élèves.
- La procédure de rédaction et révision des PI doit être déterminée en CPEPE ou au comité-école EHDAA, principalement quant au temps et aux modalités de libération. Les budgets associés doivent être connus et utilisés.
- L'absence de suppléants ne devrait pas être une contrainte pour la libération des enseignants. Des modalités de remplacement pourraient être proposées à l'interne des écoles (p. ex. en RU).
- La période de rédaction et de révision des PI ne doit pas signifier un arrêt des services offerts en orthopédagogie. Pour ce faire, les orthopédagogues ne doivent être impliqués que dans le processus de rédaction et de révision des PI des élèves qu'ils suivent. Dans le même sens, les enseignantes et enseignants ne devraient être impliqués que dans la rédaction et révision des PI des élèves qu'ils connaissent. Cette dernière remarque concerne surtout le secondaire.
- Il faut s'assurer que les membres de la direction comprennent et assument leur rôle et responsabilité dans la rédaction, révision et application des PI. Selon la LIP, le directeur de l'école, avec l'aide des parents d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, les enseignants, le personnel qui dispense des services à cet élève et de l'élève lui-même, à moins qu'il en soit incapable, établit un plan d'intervention adapté aux besoins de l'élève. Le directeur voit à la réalisation, à l'évaluation périodique du plan d'intervention, en informe régulièrement les parents et peut en déléguer la coordination.
- La rédaction et la révision des PI est un travail de collaboration. Il est attendu qu'une enseignante ou un enseignant, une ou un orthopédagogue, une direction ou quiconque participe, rédige ou révise un plan d'intervention le fait en travail d'équipe.